

Point de vue

Des pistes pour améliorer la régulation des banques

Pierre CLAUSS

*Enseignant-chercheur,
responsable de la filière
Finance à l'Ensa-Rennes.*

Barack Obama a affiché sa ferme volonté d'interdire les activités spéculatives des banques et de limiter leur taille. Auparavant s'étaient succédé diverses propositions de taxation des banques américaines et européennes, et des bonus qu'elles accordent. Comment savoir si ce sont de bonnes mesures ?

C'est en 1974 que les pays occidentaux se réunissent à Bâle, en Suisse, à la suite de la faillite d'une banque allemande, Herstatt. Leur objectif est de définir des règles de prudence pour éviter une autre faillite bancaire, alors que la croissance bénie du monde occidental commence à s'effriter. Ils aboutissent, en 1988, aux accords de Bâle qui imposent aux banques d'avoir en réserve suffisamment d'argent pour pallier une défaillance potentielle.

En effet, les banques prennent des risques pour financer l'économie (c'est leur métier !), en prêtant aux entreprises qui ont besoin d'investir, aux particuliers pour acheter un bien immobilier, mais aussi dans des achats de produits sur les marchés financiers. Si l'entreprise fait faillite ou les marchés chutent, la banque doit pouvoir avoir assez d'argent mis de côté pour faire face à ses pertes. Il est alors recommandé que les banques conservent 8 % en réserve par rapport à l'ensemble de leurs investissements. Pour simplifier, quand la banque prête 100 € à une entreprise, elle doit alors mettre 8 € de côté.

Ces accords de Bâle se sont améliorés au fil des ans mais ont été vains pour empêcher la crise financière. Pourquoi ?

Tout d'abord, ils ont été conclus pour éviter la faillite d'une banque et donc protéger ses déposants. Mais le problème est que les banques sont très liées entre elles, via

les prêts par exemple qu'elles se font chaque jour. Si une banque fait faillite, cela aura nécessairement des répercussions sur les autres banques. Mettre en réserve 8 % d'argent n'intègre donc pas les pertes que la banque pourrait subir à cause de la faillite d'une de ses consœurs, d'autant plus si cette dernière est de grande taille.

C'est exactement ce qui s'est passé le 15 septembre 2008 avec la faillite de la banque américaine Lehman Brothers qui a eu des répercussions sur toutes les autres banques. Les Etats sont alors venus à leur aide.

Pour éviter cela dans le futur, il faut créer une institution qui puisse prévoir (et c'est là toute la difficulté !) une surchauffe du système bancaire pour demander alors aux banques de mettre plus d'argent de côté. L'un des prédécesseurs de Dominique Strauss-Kahn au Fonds monétaire international (FMI), Jacques de Larosière, a proposé au niveau européen l'instauration de cette institution, validée par l'Europe en juin dernier.

Autre point important : les banques peuvent investir sur les marchés financiers pour leur propre compte. Elles font de l'argent avec celui qu'elles ont en main propre pour leur seul profit, ou plus précisément celui de leurs actionnaires. C'est une activité qui a montré certaines limites...

Un dernier point concerne la fiscalité des banques. Elle doit être construite de manière à permettre au système bancaire de ne plus faillir, et non pas juste à apaiser les rancœurs des opinions. Alors taxer les bonus, si l'institution proposée par de Larosière ne voit pas le jour, ni le contrôle des activités des banques sur les marchés, revient juste à un coup d'épée dans l'eau. Les mêmes causes produiront les mêmes effets. Il sera plus judicieux de les taxer avant que les banques ne retombent dans leurs excès dévastateurs.